

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Reglement du SRH

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 103
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2020
Réuni le : 29/06/2020
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Les nouveaux tarifs de restauration et d'hébergement applicables à compter du 1er septembre 2020 définis lors de la séance de la Commission Permanente du 15 juin 2020,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

le règlement du SRH est modifié suite aux nouveaux tarifs notifiés par la Région, et définis lors de la séance de la Commission Permanente du 15 juin 2020. Ils sont applicables au 1er septembre. Un tarif spécifique est proposé cette année par la Région pour les interne-externés.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0